

leur des propriétés fédérales à Victoria s'élève à environ 2½ p. 100 de la répartition globale de 1955.

Tout le monde voit d'un bon œil ces établissements. On n'a qu'à songer aux bureaux de postes et autres édifices publics qu'on demande de construire au pays pour comprendre de quel appoint précieux ils sont pour l'embauchage dans les collectivités en cause. D'autre part, vu que ces établissements sont d'ordinaire situés sur des terrains qui, du point de vue de l'imposition, sont les plus haut cotés de la localité, cela signifie que le revenu provenant de l'impôt y perd d'autant. Ces édifices fédéraux exigent divers services. C'est donc le contribuable ordinaire qui se voit le plus lourdement taxé. L'adoption du projet de loi soulagera considérablement le contribuable accablé de villes comme Victoria et Vancouver,—pour n'en mentionner que deux. Je me réjouis grandement de voir que le discours du trône a fait mention de cette question.

Il me faut souligner également un autre point du discours du trône qui, évidemment, revêt un intérêt particulier pour la Colombie-Britannique: il s'agit de la mesure prévoyant la suppression du rocher Ripple. Depuis bien des années, le rocher Ripple ajoute une "ride" au visage de la Colombie-Britannique, car il constitue un danger très grave pour la navigation. Si le montant que représente sa suppression n'était pas si élevé, je suis persuadé que le gouvernement aurait agi depuis longtemps. Je sais qu'on se réjouira en apprenant qu'il se dispose à le faire sauter ou, à tout événement, à le supprimer de quelque façon.

Ayant souligné quelques projets d'ordre matériel dont il est question dans le discours du trône, je veux maintenant parler de projets proprement humanitaires et qui, naturellement, m'intéressent particulièrement en tant que femme. J'accueille avec joie la promesse, qui s'y trouve, d'une mesure visant à accroître considérablement les crédits affectés aux programmes de travaux publics afin de parer à la crise de chômage saisonnier et régional. Étant donné ce que j'ai dit au sujet de l'expansion et du progrès de la Colombie-Britannique, quelques-uns pourraient s'imaginer que cette province est immunisée contre des crises de ce genre, mais même sous notre climat salubre, la surabondance de pluie ou d'autres causes provoquent l'arrêt des industries qui s'exercent en plein air. Puis, il existe naturellement d'autres facteurs qui échappent à notre intervention, je veux parler des facteurs extérieurs qui ont tendance à rompre le fragile équilibre de l'économie. Étant donné que les salaires et le niveau de vie sur la côte du Pacifique sont plus élevés

que n'importe où ailleurs au Canada, l'industrie de la construction de navires, l'industrie forestière, de même que quelques autres, ont beaucoup de mal à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux avec les industries qui versent des salaires moindres, de sorte que, de temps à autre, nous avons à faire face au chômage.

Il y a aussi que le climat agréable de la Colombie-Britannique attire dans cette province les ouvriers sans travail des Prairies et d'autres régions du pays où la nature n'est pas aussi clémente. Ces gens se déplacent vers l'Ouest avec l'espoir de trouver du travail dans des conditions plus favorables. Tous ces éléments ont tendance à aggraver notre problème du chômage, tout particulièrement dans une ville comme Vancouver qui non seulement est un port de mer, mais aussi une ville-frontière. La situation y a été inquiétante. Pour dire le vrai, je crois qu'on a légèrement exagéré ses difficultés, mais quoi qu'il en soit, quiconque a un tant soit peu de cœur ne peut faire autrement que de plaindre ces chômeurs, qu'ils soient cent ou vingt mille. Je suis fort aise qu'on se propose de porter remède à cet état de choses, tant au moyen de programmes de travaux publics que par l'augmentation des prestations versées en vertu de la loi sur l'assurance-chômage et par des modifications d'ordre général visant à conférer à la loi une efficacité accrue.

Je sais qu'on récrimine vivement, alléguant que tout ceci ne suffit pas. Je n'ai pas pris connaissance des chiffres ni n'ai lu aucun projet de loi à cet égard, de sorte que je ne saurais dire si ces mesures projetées sont suffisantes, mais elles constituent tout au moins un pas dans la bonne voie. Savoir que le gouvernement se préoccupe de faire quelque chose pour les aider est de nature à encourager ceux qui doivent présentement faire face à ces difficultés.

Je me réjouis évidemment de constater qu'il y aura un relèvement des taux de base prévus dans la loi sur les allocations aux anciens combattants, ainsi que des revenus maximums admissibles des titulaires d'allocations. J'ai toujours prétendu erronée la ligne de conduite défendant à un homme ou à une femme de gagner plus d'une certaine somme. C'est, à mon sens, un très mauvais principe et il me semble qu'on ne devrait établir aucun plafond en ce qui concerne les revenus admissibles d'aucun genre. Toute personne que son initiative et son énergie poussent à aller travailler devrait pouvoir gagner tout ce qu'elle peut, au lieu d'être victime d'une restriction arbitraire sur les revenus, car ce dernier principe atrophie l'initiative et l'énergie.

Je me plais également à voir abaisser l'âge d'admissibilité des aveugles à leur pension et